



CORONAVIRUS : Communication de l'Assurance Maladie Subvention Covid-19

Chères Clientes, Chers Clients,

Veillez trouver ci-joint le communiqué de presse de l'Assurance Maladie – Risques Professionnels paru hier, faisant la promotion d'une subvention fléchée Covid 19 et destinée aux entreprises de moins de 50 salariés.

COMMUNIQUÉ



L'Equipe ACSO CONSEILS